



Research Paper

Catalogue no. 67F0001MPB97015

Balance of Payments Division

**Canada's International
Legal Services, 1995-
1996**

by Colleen Cardillo

Document de recherche

N° 67F0001MPB97015 au catalogue

Division de la balance des paiements

**Services juridiques au
niveau international du
Canada, 1995-1996**

par Colleen Cardillo



Statistics
Canada

Statistique
Canada

Canada

Research Paper

Catalogue no. 67F0001MPB97015

Balance of Payments Division

Canada's International Legal Services, 1995-1996

by Colleen Cardillo

as published in Canada's International Transactions in Services, 1961 to 1996
(Catalogue no. 67-203-XPB)

Document de recherche

N° 67F0001MPB97015 au catalogue

Division de la balance des paiements

Services juridiques au niveau international du Canada, 1995-1996

par Colleen Cardillo

tel que publié dans Transactions international de services du Canada, 1961 à 1996
(N° 67-203 au catalogue)

Abstract

Trade in legal services is an evolving, dynamic aspect of the new global economy. Emerging foreign markets together with the implementation of international trade agreements have facilitated trade in an area that has traditionally been domestic in nature. Statistics on Canada's trade in legal services, produced for the first time, indicate that the level of cross-border trade in this sector is significant - exports account for \$263 million while imports are estimated at approximately \$208 million.

Sommaire

Le commerce des services juridiques est un volet dynamique en évolution de la nouvelle économie mondiale. Les nouveaux marchés étrangers ainsi que la mise en oeuvre d'accords commerciaux internationaux ont facilité les échanges dans un secteur, par tradition, de nature nationale. Selon les statistiques sur le commerce des services juridiques du Canada, publiés pour la première fois, le niveau des échanges transfrontaliers dans ce secteur est important - les exportations comptent pour 263 millions de dollars, tandis que les importations se chiffrent à environ 208 millions de dollars.

Telephone/Téléphone: (613) 951-3486 or/ou (613) 951-1856

Email Address / Courrier électronique:
CARDCOL@STATCAN.CA

Fax / Télécopieur: (613) 951-9031

CANADA'S INTERNATIONAL LEGAL SERVICES, 1995-1996

by Colleen Cardillo¹

CONTEXT

Legal firms have taken on a more international orientation in recent years in order to keep pace with growing global requirements of their clientele. These growing requirements have been facilitated by global trading agreements under the World Trade Organization together with regional agreements and associations, notably the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and the Asia Pacific Economic Cooperation forum (APEC). Indeed, legal services themselves have become a part of formal international agreements: both the General Agreement on Trade in Services (GATS) and NAFTA have recognized the role of foreign legal consultants. A foreign legal consultant can provide legal advice regarding the law of the country in which he/she is authorized to practice as a lawyer. These developments have caused a number of law firms to evolve from an essentially domestic focus to a more international orientation.

Law firms may use various approaches for international expansion. These can be grouped into three basic models:

- establishing branch offices in foreign countries
- forming formal affiliations or strategic alliances with law firms abroad
- maintaining informal associations or networks with foreign law firms

¹. *Balance of Payments Division.*

SERVICES JURIDIQUES AU NIVEAU INTERNATIONAL DU CANADA, 1995-1996

par Colleen Cardillo¹

CONTEXTE

Des études d'avocats ont pris une dimension bien plus internationale ces dernières années afin de tenir le pas à la croissance des exigences mondiales de la clientèle. Ces besoins croissants ont été facilités par des accords commerciaux mondiaux sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce ainsi que par des accords régionaux et des organismes, principalement l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et le forum de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique. En effet, les services juridiques en soi sont devenus partie intégrante de ces accords internationaux officiels : tant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) que l'ALÉNA ont reconnu le rôle des conseillers juridiques étrangers. Ces derniers peuvent fournir des conseils juridiques sur le droit en vigueur dans le pays où ils sont autorisés à pratiquer la profession d'avocat. En raison de ces faits nouveaux, nombre d'études d'avocats ont modifié leur orientation essentiellement nationale pour en adopter une qui est davantage internationale.

Dans le cadre de leur expansion internationale, les études d'avocats peuvent se servir de méthodes diverses, qu'il est possible de regrouper dans trois modèles de base :

- établir des succursales dans des pays étrangers
- constituer des affiliations officielles ou des alliances stratégiques avec des études d'avocats à l'étranger
- entretenir des associations ou des réseaux informels avec des études d'avocats à l'étranger

¹. *Division de la balance de paiements.*

For statistical purposes, the foreign sales of legal services which arise from these three models can be measured through two channels - by sales across the border or by sales from foreign branches². The first channel is known as **cross-border** trade in services. It is this aspect of trade that is the focus of this paper.

DEVELOPMENT OF THE DATA

Definitions

In practice, international transactions in legal services may cover a wide variety of activities, such as

- consulting on privatization and restructuring in both the private and public sectors
- facilitating capital market transactions
- setting up joint ventures
- providing advice on regulatory aspects of international trade agreements
- developing niche practices such as biotechnology, entertainment and knowledge-based industries
- handling intellectual property transactions such as the registration of patents and trademarks

International definitions of services trade were developed initially by the International Monetary Fund (IMF) in 1993³

² The investment to set up foreign operations is captured as direct investment flows in the Balance of Payments. Sales from foreign operations are not measured in the Canadian Balance of Payments.

³ The working definition adopted for legal services here is much the same, though in terms of materiality, auctioning, escrow and settlement services of the international description are not covered. Auction commissions however are reported under another category of trade-related services: non-financial commissions.

Aux fins de la statistique, les ventes à l'étranger de services juridiques qui surviennent selon les trois modèles précités peuvent être mesurées de deux façons : grâce aux ventes transfrontalières ou grâce aux ventes des succursales étrangères². Le premier mécanisme, les échanges **transfrontaliers** des services, fait l'objet du présent document.

ÉLABORATION DES DONNÉES

Définitions

Dans la pratique, les opérations internationales des services juridiques peuvent englober une vaste gamme d'activités, notamment :

- fournir des conseils sur la privatisation et la restructuration au secteur privé et au secteur public
- faciliter des opérations sur les marchés de capitaux
- établir des coentreprises
- fournir des conseils sur les volets réglementaires des accords commerciaux internationaux
- aménager des créneaux comme dans les secteurs de la biotechnologie, du divertissement et des branches fondées sur le savoir
- servir d'intermédiaire pour des opérations relatives à la propriété intellectuelle, comme enregistrer des brevets et des marques de commerce

Les définitions internationales du commerce des services ont d'abord été élaborées en 1993 par le Fonds monétaire international (FMI)³

² Les fonds ayant servi à l'établissement des opérations à l'étranger sont consignés dans les flux d'investissement direct de la Balance des paiements. Les ventes provenant d'opérations étrangères ne sont pas mesurées dans la Balance des paiements du Canada.

³ La définition provisoire des services juridiques retenue dans le présent document est essentiellement la même, sauf que, sur le plan de l'importance relative, les volets des services de mise à l'enchère, d'entiercement et de règlement de la description internationale ne sont pas couverts. Les commissions d'enchères, toutefois, sont signalées dans une autre catégorie des services liés au commerce, soit celle des commissions non financières.

Legal services refer to *legal advisory and representation services in any law, juridical and statutory procedures, and the drawing up of legal instruments or documentation*. In the Canadian context, the work of drawing up legal instruments or documentation is taken to cover a group of related services in the form of fees for trademark and patent registration and maintenance fees on patents. Apart from a small provision for legal services in terms of the work of patent agents, no general estimate of cross-border trade in legal services has been available in the past.

Les services juridiques désignent *les services de conseiller et de représentant juridique dans des procédures juridiques, judiciaires et législatives ainsi que l'établissement d'actes ou de documents juridiques*. Au Canada, les travaux d'établissement des actes ou des documents juridiques visent ou sont réputés viser un certain groupe de services connexes, notamment des droits relatifs à l'enregistrement et à la tenue des marques de commerce et des brevets. Hormis un petit estimé pour tenir compte du travail des agents de brevets, les données sur le commerce transfrontalier des services légaux n'étaient pas disponibles dans le passé.

Development steps

The challenge of measuring Canada's trade in legal services began with some basic investigation of the following questions:

- What is the role of Canadian law firms in the international market for legal services?
- Which Canadian law firms would be involved in these transactions?
- How do they conduct their international business?
- How do they record such transactions?
- What type of firms are purchasing legal services from abroad?
- Which countries are our main trading partners in legal services?

Research was carried out on several fronts. A review of current literature included legal journals such as *The National*⁴ and *Canadian Lawyer*⁵, and a directory of law firms and lawyers in Canada entitled the *Canadian Law List*⁶. Contact was made with national associations for lawyers, and consultations took place with individual lawyers to explore how best the information on trade might be obtained.

⁴. Published by the Canadian Bar Association

⁵. Published by Canada Law Book

⁶. Published by Canada Law Book

Étapes de développement

Le défi de mesurer le commerce international du Canada en services légaux a débuté par une investigation des questions suivantes:

- Quel est le rôle des sociétés d'avocats canadiennes sur le marché international en matière de services juridiques?
- Quelles sociétés d'avocats canadiennes participeraient à ces transactions?
- Comment ces sociétés gèrent-elles leurs activités au niveau international?
- Comment ces sociétés enregistrent-elles ces transactions?
- Quels genres de firmes achètent des services légaux de l'étranger?
- Quels sont les pays qui sont nos partenaires commerciaux principaux en services légaux?

La recherche a été menée sur plusieurs fronts. Parmi les ouvrages courants qui ont été consultés se trouvent *Le National*⁴ et *Canadian Lawyer*⁵ ainsi qu'un répertoire des études et des avocats au Canada intitulé *Canadian Law List*⁶. Des communications ont été établies avec des associations nationales d'avocats et des avocats particuliers ont été consultés afin de trouver la meilleure manière de recueillir les renseignements sur le commerce.

⁴. Publié par l'Association du barreau canadien.

⁵. Publié par Canada Law Book.

⁶. Publié par Canada Law Book.

A review was conducted of estimates collected for international transactions in legal services by other countries. How did they collect these data? What was the volume of trade in legal services? Did these countries report trade in legal services with Canada? Several countries such as Great Britain and Australia report trade in legal services in total but only the United States reports these data at country-level detail.

Since many law firms in Canada are unincorporated partnerships, it was important to understand how these partnerships record foreign revenue on their financial statements. This proved useful in discussions with law firms on how they might arrive at an estimate of their cross-border billings.

Another challenge was to identify which of the thousands of law firms in Canada were likely to have these types of cross-border transactions. In addition to the above sources, Revenue Canada data were used to expand the list of possible exporters. Exploratory research was carried out on the Goods and Services Tax (GST) file to determine if exporters of legal services might be identified. Generally, exports are taxed at a "zero rate". If a firm's GST payments are less than 7% of its revenues, this is an indication that this firm may be an exporter⁷.

Using these research materials, a list of law firms was compiled and consultations took place with managing partners from some twenty law firms. Their cooperation proved essential in understanding how Canadian law firms conduct business at the international level and their contribution is gratefully acknowledged.

Beginning in February 1996, just over one hundred law firms were sent the Balance of Payments questionnaire *International*

⁷. Regulations regarding the GST are complex and other factors may account for a zero rating or exemption - such as billings for Legal Aid Services

Les estimations recueillies pour les opérations internationales de services juridiques par d'autres pays ont été examinées. Quelles méthodes de collecte des données ces pays ont-ils retenues? Quel a été le volume des échanges de services juridiques? Ces pays ont-ils signalé les échanges de services juridiques avec le Canada? Plusieurs pays comme la Grande-Bretagne et l'Australie déclarent la totalité des échanges de services juridiques, tandis que seuls les États-Unis consignent ces données par pays.

Puisque de nombreuses études d'avocats au Canada sont des sociétés de personnes non constituées, il importait de comprendre comment elles consignaient le revenu étranger dans leurs états financiers. Ces renseignements ont été utiles lors des discussions avec les études sur la manière dont elles pourraient estimer leurs factures transfrontalières.

Un autre défi consistait à identifier les milliers d'études d'avocats au Canada susceptibles d'avoir effectué de telles opérations transfrontalières. En plus des sources susmentionnées, des données de Revenu Canada ont servi à élargir la liste des exportateurs éventuels. Des recherches exploratoires ont été menées dans les fichiers de la taxe sur les produits et services (TPS) afin d'établir s'il était possible d'identifier des exportateurs de services juridiques. En général, les exportations étaient «détaxés». Si les versements qu'une entreprise effectue au titre de la TPS ne dépassent pas 7 p. 100 de ses recettes, cela constitue un indice qu'il peut s'agir d'un exportateur⁷.

À partir de ce matériel de recherche, une liste d'études d'avocats a été dressée et des consultations ont eu lieu avec les associés directeurs généraux de quelque vingt études. Leur collaboration a été essentielle à la compréhension de la manière dont les études d'avocats canadiennes mènent leurs affaires à l'échelle internationale et nous sommes très reconnaissants de leur contribution.

Depuis février 1996, un peu plus de cent études d'avocats ont reçu le questionnaire de la Balance des paiements intitulé *Opérations internationales de*

⁷. Les règlements régissant la TPS sont complexes et d'autres facteurs peuvent justifier l'exonération ou la détaxation, notamment les factures de services d'aide juridique.

transactions in commercial services, 1995 to which a category for "Legal services" had been added. Responses were obtained from approximately 85% of the law firms surveyed. Many firms contacted did not keep their records in a way that allowed them to quickly provide the information needed. After discussing different kinds of international transactions and ways of identifying them without imposing undue response burden, many firms were able to provide an estimated value of these transactions while others were able to provide a range for the value of their foreign billings. Some firms reported that they did not have any international billings or payments and were subsequently deleted from the list.

Although it is believed that the number of law firms currently exporting legal services is small in comparison to the overall number of law firms in Canada, it is expected that this activity will increase in the future. As a result, additional law firms will be added to the BOP survey as the need arises.

THE RESULTS

Exports of Legal Services

The 1996 data on exports of legal services are preliminary estimates which have been extrapolated using results from the 1995 survey noted above along with administrative data for the measurement of patent and trademark fees.

- It is estimated that exports of legal services totalled \$263 million in 1996.
- Approximately 80% originated from legal fees and the remaining 20% from patent and trademark related fees.
- Approximately two-thirds of the total activity was with the United States while the remaining one-third was distributed among other countries with Britain and Hong Kong showing the most foreign billings for legal services among these countries.

services commerciaux, 1995 auquel la catégorie des «Services juridiques» avait été ajoutée. Environ 85 p. 100 des études sondées ont répondu. Les pratiques en matière de tenue des dossiers de bon nombre des études contactées ne leur permettaient pas de fournir rapidement les renseignements demandés. Après avoir discuté de différents genres d'opérations internationales et de manières de les identifier sans entraîner de fardeau de réponse indu, de nombreuses études ont pu fournir une valeur estimative de ces opérations, tandis que d'autres ont présenté une fourchette des valeurs de leur facturation à l'étranger. Certaines études ont signalé ne pas avoir de factures ni de paiements internationaux et, par conséquent, ont été rayées de la liste.

Bien que l'on estime que le nombre d'études d'avocats exportant actuellement des services juridiques soit petit comparativement au nombre total d'études d'avocats au Canada, on prévoit que cette activité connaîtra un essor. C'est pourquoi d'autres études d'avocats seront ajoutées au besoin à l'enquête de la Balance des paiements.

LES RÉSULTATS

Exportations des services juridiques

Les données de 1996 sont des estimés préliminaires qui ont été extrapolées à partir des résultats de l'enquête de 1995, notée ci-haut, ainsi que de données administratives pour ce qui est des droits relatifs aux brevets et marques de commerce.

- On évalue à 263 millions de dollars les exportations de services juridiques en 1996.
- Près de 80 p. 100 de cette somme proviennent d'honoraires, tandis que les 20 p. 100 qui restent découlent de droits relatifs aux brevets et aux marques de commerce.
- Approximativement deux tiers de l'activité totale ont lieu avec les États-Unis, tandis que le tiers qui reste est réparti entre d'autres pays, la Grande-Bretagne et Hong Kong devançant les autres pays en ce qui a trait au nombre de factures de services juridiques.

Imports of Legal Services

The 1996 preliminary data for payments to non-residents for legal services were estimated using basically three sources: the 1995 Balance of Payments survey results, administrative data on patent and trademark fees and an estimate derived from US data (these would be payments made by Canadian firms to US law firms).

- Imports of legal services were estimated at \$208 million in 1996.
- Approximately 60% were for legal services and 40% for patent and trademark fees.
- Overall, about two-thirds of the total payments for legal services are made to the United States.

Importations de services juridiques

Les données préliminaires de 1996 au titre des paiements de services légaux aux non-résidents ont été estimées à partir de trois sources principales: les résultats de 1995 d'enquêtes de la balance des paiements, les données administratives sur les droits relatifs aux brevets et marques de commerce et un estimé provenant de données américaines (pour représenter les paiements des firmes canadiennes aux études d'avocats américaines).

- On évalue à 208 millions de dollars les importations de services juridiques en 1996.
- Près de 60 p. 100 de cette somme visent des services juridiques, tandis que 40 p. 100 ont trait aux droits de brevets et de marques de commerce.
- Dans l'ensemble, environ deux tiers des paiements totaux de services juridiques sont dirigés vers les États-Unis.